

# Avis d'Appel Public à Concurrence

## Publicité préalable à l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire en vue d'une exploitation économique

**Activité projetée : Pratique de sports et de loisirs nautiques à l'exclusion de tout véhicule et engin à moteur ou à batterie**  
**Port concerné : Frioul**  
**Référence dossier : MEC25-2024-FR**

**Autorité compétente :**

Métropole Aix-Marseille-Provence  
Direction Développement des ports de plaisance  
Immeuble CMCI ascenseur B 6ème étage  
2, Rue Henri Barbusse - 13001 MARSEILLE  
[mec.dpm@ampmetropole.fr](mailto:mec.dpm@ampmetropole.fr)

**Objet du contrat d'Autorisation d'Occupation Temporaire :**

Exploitation d'un terre-plein non bâti et d'un terre-plein bâti pour l'activité « Pratique de sports et de loisirs nautiques à l'exclusion de tout véhicule et engin à moteur ou à batterie ».

**Lieu d'exécution :**

Port du Frioul, mise à disposition :

- 1) d'une surface de terre-plein bâti de 19,5 m<sup>2</sup>
- 2) d'une surface de terre-plein non bâti de 84 m<sup>2</sup>.

**Procédure de passation :**

Mise en concurrence avec négociation

**Conditions de participation :**

Production de pièces administratives, financières, techniques, et professionnelles détaillées dans le **Dossier de consultation (\*)**.

*(\*) Le **Dossier de consultation** comprend principalement :*

- *Le Règlement de consultation qui précise : les conditions de participation, le cadre de proposition souhaité, les modalités de dépôt des offres et les critères d'analyse, les modalités de sélection du candidat retenu, le plan de localisation et des précisions sur l'objet de l'occupation.*
- *L'Annexe 1 du Règlement de Consultation, appelée Recueil de l'offre du candidat.*
- *L'Annexe 2 du Règlement de Consultation, appelée Liste des documents requis.*
- *La grille tarifaire 2024.*

**Retrait du dossier de consultation :**

Sur <https://ampmetropole.fr/metropole/concertations-et-appels-a-projets/dpm-mise-en-concurrence-mis/>

**Dépôt du dossier de consultation : Exclusivement à : [mec.dpm@ampmetropole.fr](mailto:mec.dpm@ampmetropole.fr)**

Date et heure limite de dépôt : jusqu'au : **07/10/2024** à 18h00 terme de rigueur